Nouvelle étiquette « nourri sans OGM »

14 avril 2009

Le Conseil national de la consommation s'est prononcé en faveur d'une nouvelle étiquette avec la mention « nourri sans OGM » suite à une réunion organisée le 3 avril 2009 au Ministère des Finances en présence de représentants de l'association « Que choisir » et de représentant de l'industrie agroalimentaire.
En Europe pour l'instant il n'existe aucune législation en la matière, chaque état membre étant libre d'informer ou pas les consommateurs à ce sujet.
Cette mention « nourri sans OGM » figure déjà sur différents produits en Allemagne issus d'animaux nourris avec une alimentation contenant moins de 0,9% d'OGM.

Les résultats d'un sondage réalisé en janvier dernier sur la question des OGM venaient d'être publiés par les Fermiers de Loué qui ont mis en place une filière sans OGM pour l'alimentation de leurs volailles. Selon les résultats de ce sondage réalisé par l'Institut Efficience 3, environ 93 % des Français estiment qu'il est anormal que les producteurs qui donnent de la nourriture contenant des OGM à leurs animaux n'ont aucune obligation de le mentionner sur les produits (viandes, lait, oeufs…). Environ 76 % de Français sont favorables à l'étiquette « Sans OGM » et 86 % approuvent le projet d'étiquetage avec la mention « Nourri sans OGM minimum garanti 99.1 % ».

L'avis du CNC [http://www.minefi.gouv.fr/conseilnationalconsommation/avis/2009/190509ogm.pdf – ce lien n'est plus valide]